

FORMATION SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

OBJECTIF DE LA FORMATION

Connaître les conditions et les règles de mise en œuvre d'une signalisation temporaire de chantier.

PUBLIC CIBLE

Personnel amené à réaliser des interventions sur chaussées ou à proximité, ayant à mettre en œuvre une signalisation temporaire.

PREREQUIS

Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est active avec une alternance d'apports théoriques sous forme d'exposés interactifs, de débats, de retours d'expériences et de mise en application au travers d'études de cas.

A l'issue de la formation initiale, un livret de stage sera rendu à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques.

MODALITE D'EVALUATION :

Formation sommative sous forme d'une étude de cas.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Feuille de présence signée par demi-journée, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage.

RECYCLAGE

Cette formation fait l'objet d'un recyclage chaque fois que nécessaire.

PROGRAMME :

Introduction sur la signalisation routière temporaire

Objectif de la signalisation temporaire
 Les chantiers concernés
 Aspect réglementaire
 Code de la route, de la voirie, circulaire, norme etc.

Les signalisations

Signalisation des véhicules
 Signalisation du personnel
 Signalisation routière temporaire
 Signalisation d'approche
 Signalisation de position
 Signalisation de fin de prescription

Principes de la signalisation temporaire

Principe d'adaptation
 Principe de cohérence
 Principe de valorisation
 Principe de lisibilité

Règles d'implantation de la signalisation :

Situation d'urgence
 Chantier mobile

ORGANISATION

Formation signalisation temporaire de chantier	
Encadrement	Formateur en prévention des risques
Effectif	10 stagiaires
Durée	1 journée (7 heures)